

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2016

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- ✓ **Cofiroute et agrandissement de l'A10** : Un cabinet de concertation va intervenir pour les négociations avec les communes sur ce projet.
- ✓ **Voirie communale** : Les résidus de goudron sur le pont de la voie SNCF ont été enlevés par le conseil départemental.

Réunions :

- ✓ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)** : Une réunion afin de faire le point sur l'évolution à venir de ce syndicat a été initiée par la présidente suite au courrier de la commune de Villeperdue. Le conseil départemental souhaite réduire les coûts et supprimer la subvention liée au fonctionnement des syndicats tel le SITS. De fait, les syndicats se tournent vers les communes et anticipent en augmentant leur cotisation. Dans ces conditions, l'avenant de prise en charge des transports par le conseil départemental n'a pas été signé, ce qui retarde la prise de compétence. Ainsi, des négociations sont en cours entre le SITS et le conseil départemental afin de maintenir la subvention de fonctionnement. La signature de l'avenant sera donc à l'ordre du jour du prochain comité et la position de la commune sur le refus d'augmentation de la cotisation pourra être revue. M. le Maire souligne qu'une anticipation avec le conseil régional est nécessaire car la prise de cette compétence par cette instance devrait être effective en septembre 2017.
- ✓ **Commission culture-sport intercommunale** : La réflexion sur l'évolution de la maison du souvenir de maillé, association loi 1901 vers une structure intercommunale, est à l'étude et sera à l'ordre du jour du prochain bureau communautaire.
- ✓ **Commission affaires sociales intercommunale** : La reconduction des projets en cours a été actée : construction de la maison des associations, maison de santé (appel d'offres lancé et 1^{ère} esquisse pour Saint-Epain)...
- ✓ **Commission enfance jeunesse intercommunale** : L'activité « jeune » va démarrer très prochainement. Les animateurs sont conviés à la réunion communale du 5 mars prochain. La problématique foncière, relayée dans la presse, sur l'espace petite enfance, est en cours de résolution.
- ✓ **Syndicat du collègue** : Le compte administratif et le budget de ce syndicat ont été votés. Certains postes ont été limités ; la cotisation des communes reste inchangée.

✓ **Commission intercommunale urbanisme et réseau:** Un point a été fait sur la délégation de services, du conseil départemental à Touraine Cher Numérique, de la mise en montée de débit Internet. Certaines structures seront équipées directement de la fibre comme l'hôpital de Sainte Maure de Touraine ou les maisons de santé. Certaines communes pourraient se voir dotées d'antenne relais en cas de débit insuffisant. La fibre sur Villeperdue est installée sur le répartiteur générant ainsi une augmentation de débit notable. Toutefois, des ajustements sont en cours et les augmentations de débit ne peuvent, selon les opérateurs téléphoniques, être faites que sur demande. Les élus sont attentifs à l'évolution en cours afin de donner une information plus avérée.

✓ **Commission communication :** La commission du 22 février a décidé de maintenir un bulletin communal à paraître mi-janvier et quatre lettres d'infos, une courant mars, une plus étoffée en juin, une en octobre et une allégée en décembre. La prochaine commission est prévue le 7 mars à 18h00.

Communauté de communes et schéma départemental

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, Azay le Rideau serait prêt à rejoindre le Val de l'Indre et ces deux communautés de communes ont accepté le principe d'intégration de la commune de Villeperdue et de celle de Sainte Catherine de Fierbois. Toutefois, il semble que le Préfet souhaite statuer sur les regroupements de communautés de communes par bloc avant d'observer les demandes individualisées appelées « la dentelle ». Cette dentelle ferait l'objet d'une procédure postérieure au schéma départemental, alors dans le cadre de la procédure de droit commun. Ce processus mettrait la commune dans une position très délicate et très inconfortable car elle ne pourrait s'investir pour 2016 voire 2017 ni dans la communauté de communes de Sainte Maure de Touraine élargie, ni participer à la future organisation de la communauté de communes Azay le Rideau-Val de l'Indre.

Un regroupement de Sainte Maure de Touraine avec le Bouchardais en intégrant quelques communes limitrophes du Richelais se profile et la position de Villeperdue, acceptée jusque-là, pourrait être remise en cause. La commission départementale doit débattre du sort du Val de l'Indre et communes liées le 4 mars et, a priori, Villeperdue serait tout de même inscrit à l'ordre du jour.

Dans ce contexte, les élus communaux réaffirment le souhait d'intégrer dès janvier 2017 un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant la communauté de communes d'Azay le Rideau et celle du Val de l'Indre.

Budget-Finances

M. le Maire informe les élus que les compte administratif et compte de gestion des budgets annexes sont à approuver dès février mais que les budgets afférents ne seront votés qu'en parallèle du budget général en avril.

Eau potable

✓ Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2015 concernant le budget eau potable qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	22040,09	41589,18	19549,09
Investissement	36966,81	20937,71	-16029,10
Restes à réaliser en Investissement	113000,00	15000,00	-98000,00

Les élus approuvent, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion 2015 du budget annexe eau potable.

Assainissement

✓ Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2015 concernant le budget assainissement qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	116753,68	93234,43	-23519,25
Investissement	473353,77	669872,71	196518,94
Restes à réaliser en Investissement	230300,00	299510,00	69210,00

Les élus approuvent, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion 2015 du budget annexe assainissement.

✓ **Ouverture de crédits et autorisation de paiement** : Le budget général n'étant voté qu'en avril, les élus approuvent à l'unanimité l'ouverture de crédits à hauteur de 80 000 € sur le programme 42 pour honorer, dès à présent, les factures liées aux travaux connexes LGV SEA ainsi que 10 000 € sur le programme 35 pour honorer les factures liées à la réalisation de l'aménagement du local technique.

✓ **Fonds de soutien à l'investissement public local et réhabilitation LL1 tranche 2** : Suite à la loi de finances de 2016 créant une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes, les élus décident de solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la 2nde tranche des logements locatifs sis impasse du vieux bourg au taux le plus élevé soit 88 000 € sur un coût global de travaux de 110 107,36 €HT (soit 80 %). Cette dotation se substitue à la demande DETR dont le dossier a été déposé en janvier 2016.

✓ **Prêt PALULOS et réhabilitation LL1 tranche 2** : Dans le cadre de la réhabilitation des logements locatifs LL1 tranche 2, les élus autorisent M. le Maire à contracter un prêt PALULOS de 220 000 € avec un taux à 1,35 % sur 20 ans, la durée restant à valider.

✓ **Eradication de pigeons** : Afin de trouver une solution pour éradiquer les pigeons qui endommagent l'église et ses abords, les élus acceptent le devis de l'entreprise MAZE, professionnel en la matière, à hauteur de 2 435,16 €.

Travaux communaux

✓ **Points sur les travaux LL1** : Les travaux avancent selon le planning arrêté. Des discussions sont en cours ; une approche avec les locataires impactés par la tranche 2 a été initiée lançant une réflexion sur les solutions possibles à envisager.

✓ **Consultation Maîtrise d'œuvre (MOE) route du Chêne Parapluie** : Sur les douze offres reçues, les trois cabinets les mieux placés ont été auditionnés pour cette consultation relative à l'aménagement sécurité de la route du Chêne Parapluie. Après analyse de ces données, le cabinet Cahier de route, le mieux-disant, est retenu pour un montant de 26 260 €.

✓ **Commission bâtiment** : Cette commission qui s'est réunie le 12 février dernier, après la visite des logements locatifs en cours de réhabilitation, a arrêté divers travaux à effectuer dont le nettoyage des murs de l'église, la remise en peinture de la sacristie, la reprise d'enduit du pignon de la salle de motricité de l'école maternelle, l'aménagement d'une salle pour les jeunes, la réalisation d'une dalle d'accès salle Courbeloup et aux sanitaires du stade, la réfection des peintures de salles de classe ainsi que des portes extérieures des logements locatifs sis 8-10 rue du vieux bourg et la programmation des mises aux normes pour accessibilité des différents bâtiments.

✓ **Commission voirie** : La commission voirie qui s'est réunie le 6 février dernier a relevé certaines interventions à effectuer, notamment des affaissements de bande de roulements route de la Bougaudrie,

chemin de la Fenaillère mais aussi le long du parking de l'aire de loisirs avec parfois présence de bandes herbeuses centrales, des nids de poule sur nombre de voies, des fossés à creuser ou nettoyer vers la station de lavage, les Closeaux, les Trois pruniers, la Saulaie, des haies à tailler vers la Gitonnerie... Certaines interventions sont sans doute à coupler avec COSEA suite aux impacts du chantier de la LGV SEA.

✓ **Amendes de police** : La commune ne déposera pas de demande de subvention au titre des amendes de police pour 2016, les travaux d'aménagement piéton chemin de la Godinière relatifs à la demande 2015 n'ayant pas été encore réalisés.

Personnel communal

✓ **Formation BAFA et prise en charge financière** : Les élus sont saisis d'une demande de formation au brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (BAFA) pour l'un des agents communaux. Les élus décident à l'unanimité que les frais de cette formation estimés à 1 000 € soient pris en charge par la commune mais stipulent que le temps effectif de formation s'effectuera hors temps de travail.

✓ **Recrutement pour apprentissage** : Les élus sont saisis d'une demande d'apprentissage dans le domaine de la petite enfance. Ce recrutement pourrait permettre un renfort temporaire d'ATSEM et l'aide à la formation d'un jeune villeperdusien. Les élus acceptent le principe de ce dispositif qui mérite toutefois d'être approfondi.

✓ **Centre de gestion et assurance statutaire** : Les élus décident de participer à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel. Cette consultation n'engage en rien la commune qui n'a pas obligation d'adhérer par la suite.

Urbanisme

✓ **Point sur le lotissement « Les Barons »** : Il a été constaté des problèmes d'étanchéité au niveau des raccordements d'eaux usées sur ce lotissement. Des travaux sont en cours pour remédier à ces dysfonctionnements. Une vigilance sera portée pour éviter toute infiltration d'eaux pluviales dans le réseau collectif d'assainissement.

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner** : Les élus ne souhaitent pas préempter :

- sur le terrain et bâti sis 1 rue de la Bataille
- sur le terrain et bâti sis 27 rue du Vieux Bourg

Dates à retenir

- Lecture théâtralisée à la bibliothèque **Samedi 27 février** à 10h30 – bibliothèque
(Pièce musicale au préalable proposée par l'éveil musicale de l'École de Musique Intercommunale)
- Conseil d'école **Lundi 29 février** à 18h30 - mairie
- Commission enfance jeunesse (projet jeunes) **Samedi 5 mars** à 10h30 – mairie
Et 11h00 avec les jeunes – mairie
(les animateurs du service intercommunal jeunes seront conviés – mise en place de ce service au 15 février)
- Commission communication **Lundi 7 mars** à 18h00 – mairie
- Discussion autour de la lecture **Mardi 8 mars** à 20h30 - bibliothèque
- Départ officiel de Rosereine GAUTRON **à finaliser – date à venir**

- Prochains CM

Vendredi 8 avril à 20h00 – mairie (*au lieu du 31 mars*)
29 avril – 27 mai – 1^{er} juillet –
2 septembre – 28 octobre – 2 décembre

Questions diverses

1. L'enquête publique proposée depuis le 1^{er} février et jusqu'au 27 février 2016 en mairie pour l'extension du cheptel de bovins du GAEC Le Sablonné n'appelle pas de remarques particulières des élus. Un avis favorable, à l'unanimité, est donc formulé.
2. L'ouverture au public de la mairie va être modifiée à compter du 1^{er} mars prochain, une fermeture de la journée complète du lundi est décidée par les élus afin d'optimiser l'organisation du secrétariat de mairie.
3. Mme BLANCHET Sandrine a été interrogée sur la suite donnée à un courrier de demande de subvention de l'association de Badminton. Cette requête sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal lors du vote du budget général.
4. Mme BLANCHET Sandrine a été saisie d'une demande de subvention par l'association de théâtre sorignoise « Drôles en scène » à laquelle plusieurs jeunes villeperdusiens adhèrent. Un courrier leur sera demandé pour étudier ce point lors du prochain conseil municipal lors du vote du budget général.
5. Une nouvelle campagne d'informations sur les déchets retrouvés dans le réseau collectif d'assainissement va être faite par le biais de la lettre d'infos.

La secrétaire de séance